

- Remplacement

Notre question sur l'état du remplacement est récurrente puisque les retours des collègues sont alarmants. Lors du dernier CSA-SD, vous nous avez répondu que vous nous enverriez des réponses ultérieurement, ce que vous n'avez pas fait et ce que nous ne vous avons pas redemandé. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Quel est l'état du remplacement actuellement ? Combien de congés longs n'ont pas de remplacement pérenne ? Quel est le taux de non remplacement ?

Le suivi des indicateurs de remplacement est assuré toutes les semaines, mais est très dépendant des modalités de saisie effectuées en circonscription. Le taux de non remplacement est très variable d'une période sur l'autre et tend naturellement à s'améliorer en fin d'année. Les congés longs (15 jours) sont les plus nombreux, mais ils remplacés à 95 %. Toute école peut temporairement être amenée à aménager son fonctionnement pour assurer la continuité des apprentissages des élèves dont l'enseignant est absent. Il n'y a pas eu de modification de structure pédagogique en raison de la perte d'une dotation en poste d'enseignant consécutive à une absence.

- Ouvertures de nouvelles écoles

Une nouvelle école dans le secteur de la Meinau sur Strasbourg, l'école Krimmeri, devrait ouvrir à la rentrée 2025. La fusion des écoles Hoffet et Banzet d'Oberhausbergen et l'ouverture d'une nouvelle école dans cette commune ont été annoncées.

Pourrions-nous avoir un point de situation sur l'avancée des travaux de l'école Krimmeri ? Cette école sera-t-elle opérationnelle pour la rentrée de septembre 2025 ?

L'école Krimmeri ouvrira à la rentrée 2025.

Quelle est l'avancée des travaux de l'école « Au pré vert » ? Sera-t-elle opérationnelle pour la rentrée de septembre 2025 ? Si non, quelles dispositions transitoires sont envisagées ?

Il y a un retard dans la livraison de l'école « Au Prévert », l'ouverture de l'école est prévue pour le 3 novembre 2025. Par conséquent, jusqu'au 3 novembre, les élèves et enseignants de la future école Au Prévert seront accueillis dans les bâtiments de l'EP Banzet-Hoffet. Les classes seront cependant déjà constituées de façon à ce qu'elles ne soient pas modifiées lors de l'ouverture de la nouvelle école. Les deux directeurs cohabiteront, chacun gérant néanmoins déjà ses classes et enseignants respectifs dès la rentrée scolaire.

L'adresse de l'école Au Prévert sera celle de l'EP Banzet-Hoffet jusqu'au 3 novembre. Les horaires de l'école seront aussi identiques jusqu'à cette date.

- Classes immersives :

Des « rumeurs » courent concernant ce dispositif à Brumath qui n'est envisagé qu'au niveau de la formation préélémentaire dans l'école maternelle « l'Arc en ciel » donc sans poursuite au niveau de la formation élémentaire.

Lors du CSA-SD de février, vous nous avez annoncé deux nouveaux projets (à Marlenheim et à Illkirch).

Qu'en est-il sur Brumath ? Aucune école ne subirait quelque « pression » que ce soit pour mettre en place un dispositif immersif au niveau de l'élémentaire ?

En élémentaire, les élèves rejoignent le cursus bilingue. Il n'y a pas de dispositif Tomi Ungerer propre. Mais dans une cohérence de poursuite de parcours, une coloration "alsacien" est plus qu'intéressante pour les élèves. Elle peut s'inscrire dans le cadre de la liaison maternelle CP par exemple.

Qu'en est-il des deux projets annoncés ?

Deux sites avaient été identifiés et disposaient des personnels ayant les compétences linguistiques et étant volontaires pour l'expérimentation. L'adhésion des familles n'a pas été au rendez-vous.

Pour Marlenheim : Suite à la réunion d'information à l'intention des futures et actuelles petites sections qui s'est tenue le 25 novembre 2024, seules 5 familles ont fait connaître leur souhait d'inscrire leur enfant dans le parcours Tomi Ungerer. La mairie a pris acte du faible nombre d'inscriptions.

Pour Illkirch : Une réunion d'information en vue des futures petites sections s'est tenue le 15 janvier à la mairie en

présence de l'adjointe à l'éducation, du service éducation, de la CPLV et du coordinateur langues vivantes. Une seule fiche de vœu manifestant l'intérêt a été retournée. 80 personnes environ étaient présentes. L'offre du parcours a également été adressée par courriel par la mairie à 270 familles des actuelles petites sections. Il y a eu 4 demandes d'inscriptions (3 MS et 1 PS).

Quel avenir pour ces dispositifs si les demandes d'inscriptions n'augmentent pas ?

Le nombre d'élèves sur les sites existants (hors Brumath qui a déjà deux classes) est actuellement en augmentation.

- **Direction d'école et fusion**

Des écoles nous ont alertés sur des « fusions des directions », ce qui nous laisse quelque peu dubitatifs surtout quand on en arrive à des structures de taille importante, parfois plus grande que des collèges. Nous n'y voyons aucun avantage que ce soit au niveau des personnels comme celui des usagers du service public d'éducation, bien au contraire.

Quels avantages y voyez-vous afin d'essayer de nous faire changer d'avis ?

Ces « fusions de directions » ne seraient-elles pas des « fusions déguisées » pour convaincre les maires seuls décideurs en la matière ?

Pas de réponse

- **AESH**

A la question « Quelle est la procédure pour qu'un AESH obtienne une attestation de l'employeur et une autorisation de travail lors d'une démarche de renouvellement de titre de séjour à la préfecture » vous nous aviez répondu que vous n'étiez pas en capacité d'émettre les documents idoines mais que le SG suivait cette problématique avec le DRH.

Qu'en est-il à ce jour ?

L'AESH s'adresse au service académique, gestionnaire administratif et financier du contrat. Un protocole a été établi pour procéder au recrutement des personnels hors UE.

Les besoins en AESH sont toujours en augmentations et tous les postes n'étaient pas pourvus lors du dernier CSA-SD.

Une dotation supplémentaire a-t-elle été accordée par le MEN depuis le dernier CSA-SD ?

Il n'y a pas eu de dotation supplémentaire.

Tous les postes d'AESH sont-ils pourvus ? Si non, combien de postes reste-t-il à pourvoir ?

Tous les postes sont pourvus.

- **Contractuels enseignants**

Combien y a-t-il de contractuels enseignants dans les écoles dans le Bas-Rhin dont combien pour la partie allemande du bilingue ?

Nous avons en tout dans le Bas-Rhin 14 enseignants contractuels extensifs, 96 M2 Alternants, et 98 enseignants contractuels dont 42 bilingues.

- **Règlement type départemental**

Traditionnelle question maintenant puisque réitérée depuis des années...

Pourrait-on faire le point sur l'avancée de ce travail ?

Réponse donnée lors du CSASD du 19 novembre 2024 et au CSASD du 25 février 2025 :

La référente départementale direction 1D a été missionnée par monsieur Ladaïque et madame Vincent en 2023/2024. Un retard conséquent a été pris, mais l'objectif est une échéance à la fin de la période 3, début de la période 4. Les représentants du personnel seront associés lorsque le CDEN sera consulté.

A noter que cette réponse a été donnée en fin de période 5 et que le nouveau RTD ne reste qu'un concept...